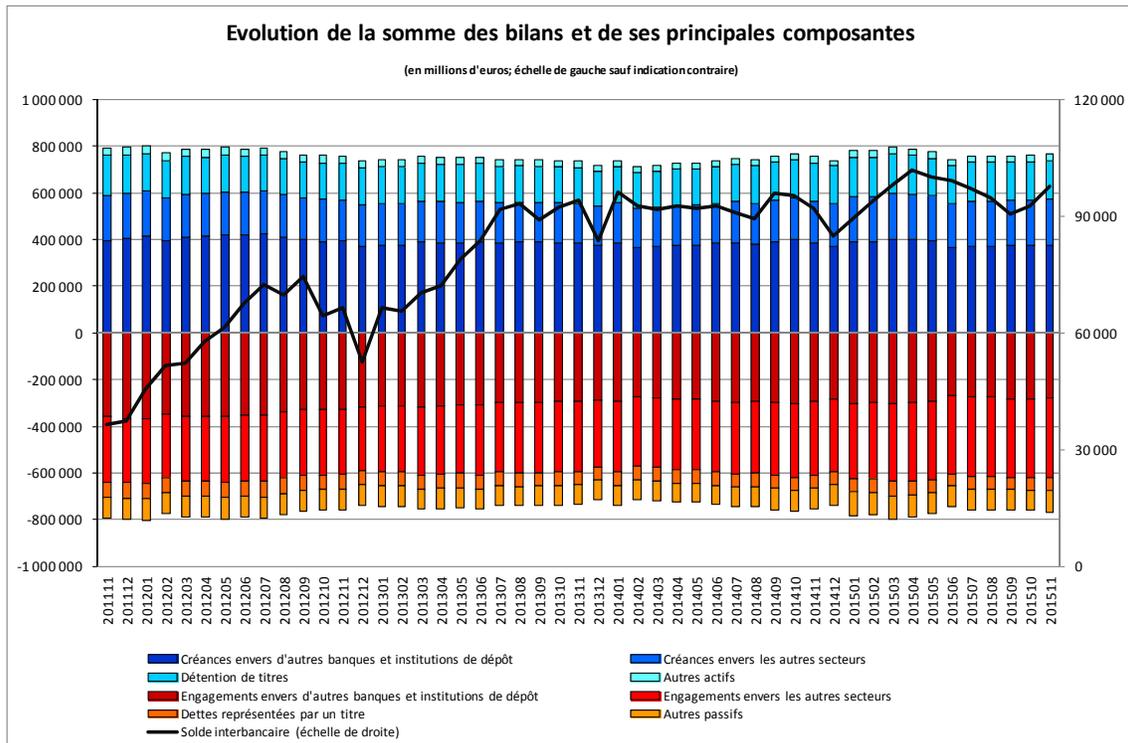


Luxembourg, le 15 janvier 2016

Evolution de la somme des bilans des établissements de crédit

La Banque centrale du Luxembourg informe que, sur base de chiffres provisoires, la somme des bilans des établissements de crédit s'est élevée à 766 806 millions d'euros au 30 novembre 2015 contre 761 006 millions d'euros au 31 octobre 2015, soit une hausse de 0,8%. Entre les mois de novembre 2014 et novembre 2015, la somme des bilans des établissements de crédit a été en hausse de 1,5%.



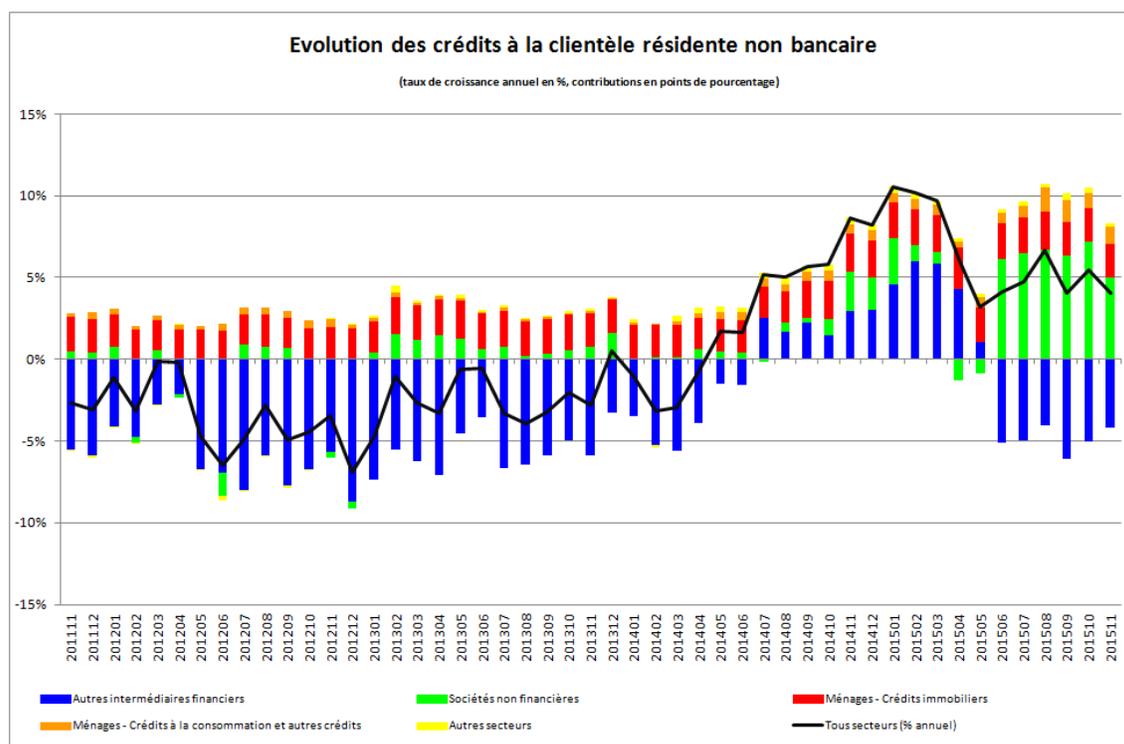
Au cours des douze derniers mois, la progression de l'actif a essentiellement été portée par les créances envers la clientèle non bancaire qui ont augmenté de 10,6% entre novembre 2014 et novembre 2015. Sur la même période, l'évolution du passif a principalement été portée par les engagements envers la clientèle non bancaire qui ont progressé de 8,2%.

A noter que les créances et engagements interbancaires constituent les postes les plus importants du passif et de l'actif, avec des parts respectives de 49,0% et 36,3%. Dans ce contexte, il convient d'indiquer que le solde interbancaire, c'est-à-dire la différence entre

Communiqué de presse statistique

créances et engagements interbancaires, est resté positif et s'est inscrit à 97 614 millions d'euros à la fin du mois de novembre 2015.

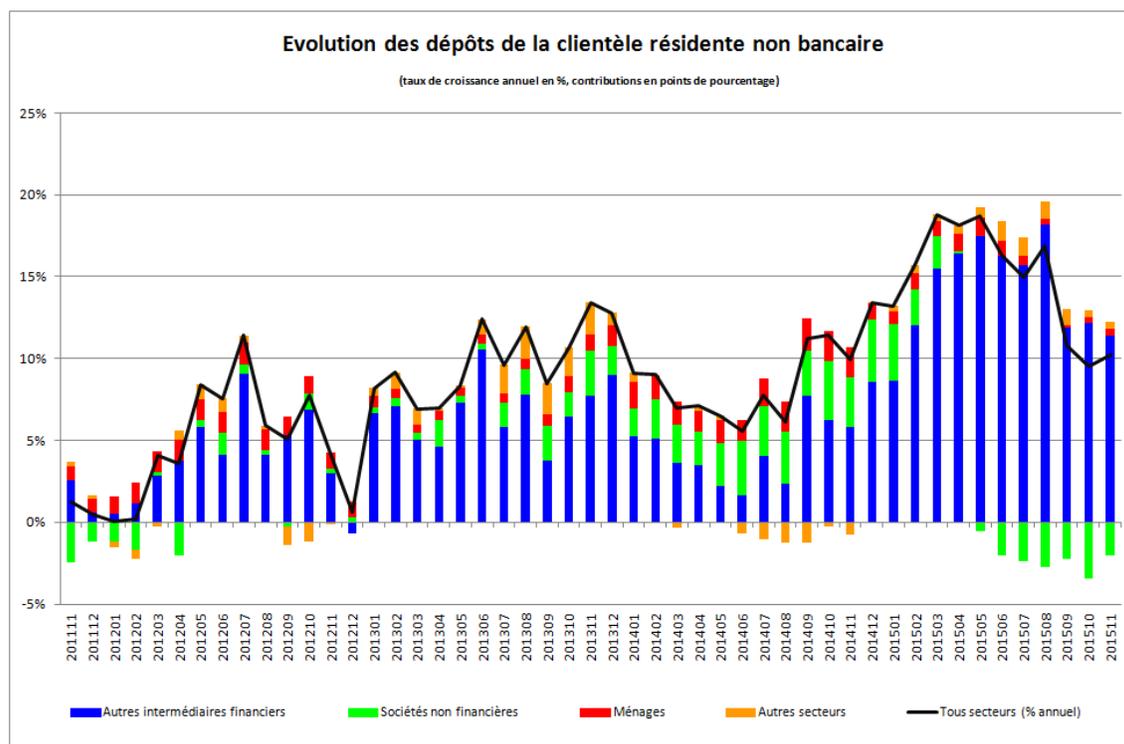
Les crédits à la clientèle non bancaire résidente ont augmenté de 580 millions d'euros, soit 0,8% entre fin octobre et novembre 2015. Entre novembre 2014 et novembre 2015, ces crédits se sont accrus de 2 840 millions d'euros, soit 4,1%.



L'évolution du crédit à la clientèle résidente non bancaire a été portée par ses principales composantes, c'est-à-dire les crédits aux sociétés non financières (SNF), les crédits aux autres intermédiaires financiers (AIF) et les crédits immobiliers aux ménages. Les parts respectives de ces crédits se sont inscrites à 26,1%, 29,5% et 33,1% au 30 novembre 2015. Alors que les crédits aux SNF ainsi que les crédits immobiliers aux ménages ont continué à progresser entre novembre 2014 et novembre 2015, les crédits aux AIF ont fortement mitigé la croissance du crédit à la clientèle résidente non bancaire. En effet, entre novembre 2014 et novembre 2015, les crédits envers les SNF ont augmenté de 3 499 millions d'euros (soit 22,7%) et les crédits immobiliers aux ménages de 1 409 millions d'euros (soit 6,2%), alors que les crédits aux AIF ont reculé de 2 932 millions d'euros, soit 12,1%.

Communiqué de presse statistique

Pour ce qui est du passif, les dépôts du secteur non bancaire résident ont augmenté de 216 millions d'euros, soit 0,1%, entre le 31 octobre et le 30 novembre 2015. Sur douze mois, ces dépôts se sont accrus de 20 022 millions d'euros, soit 10,2%.



Entre novembre 2014 et novembre 2015, la progression des dépôts de la clientèle résidente non bancaire a été portée par leur principale composante, c'est-à-dire les dépôts des AIF dont la part s'est élevée à 70,5% au 30 novembre 2015. Effectivement, la progression annuelle des dépôts de la clientèle résidente non bancaire a été largement attribuable à la hausse des dépôts en provenance du secteur des AIF qui regroupe, entre autres, les fonds d'investissement monétaires et non monétaires. Au cours des douze derniers mois, les dépôts des AIF résidents se sont accrus de 22 375 millions d'euros, soit 17,2%. Quant aux autres secteurs, les dépôts des ménages résidents ont augmenté de 837 millions d'euros, soit 2,7%, alors que les dépôts des SNF résidentes ont reculé de 3 973 millions d'euros, soit 18,6%.

Finalement, on note que le nombre d'établissements de crédit inscrits sur la liste officielle, au 30 novembre 2015, était de 143 unités.

Communiqué de presse statistique

Les séries statistiques relatives au bilan des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL par le lien suivant :

http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques/11_etablissements_credit/index.html

Note explicative

Dans le but d'assurer une meilleure information du public, la Banque centrale du Luxembourg a décidé de restructurer son communiqué de presse mensuel relatif à l'évolution de la somme de bilan. Ainsi, dorénavant le communiqué de presse mensuel couvrira uniquement l'activité bancaire et fournira davantage de détails sur les principales composantes du bilan tant à l'actif ainsi qu'au passif. De plus, il fournira des informations additionnelles quant aux crédits et aux dépôts pour ce qui est des contreparties résidentes. Les graphiques présentent les contributions sectorielles (en points de %) à la progression annuelle respectivement des crédits et dépôts. Cette représentation prend en compte le poids relatif du secteur économique en question tout en montrant son impact sur la croissance annuelle de la série temporelle.

Pour toute information supplémentaire nous sommes à votre disposition
au numéro de téléphone 4774-4243 /-4265.



Département Relations internationales et communication
Section Communication L-2983 Luxembourg
Télécopieur: +352 4774-4910
info@bcl.lu